

EN ROUTE POUR LE SUD



LE JOURNAL DE SUD ÉDUCATION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES ET DE L'AUDE

Nomination de Pap Ndiaye - SUD éducation écrit au ministre Communiqué fédéral

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse,

Votre nomination se fait dans un contexte marqué par la forte détérioration du service public d'éducation. Les réformes mises en œuvre par M. Blanquer sont très largement décriées par les personnels, qui font le constat d'une dégradation continue de leurs conditions de travail. L'articulation des réformes des différentes voies du lycée, du baccalauréat et de la mise en place de Parcoursup ont abouti au renforcement d'un processus continu de sélection, reproduisant toujours plus les inégalités de départ. La promulgation de la loi Rilhac va accélérer la casse des collectifs de travail dans le premier degré. Les métiers de l'éducation sont moins attractifs que jamais, comme en témoignent notamment les chiffres du nombre d'admissibles au CRPE comme aux épreuves du Capes. La faute en incombe à une politique éducative à rebours des objectifs émancipateurs qui devraient être les siens, mais également à des conditions salariales largement insuffisantes. Les relations des personnels avec le ministère sont fortement dégradées, notamment en raison de l'attitude autoritaire et méprisante de M. Blanquer.



Campagne à Montargis
ou vacances à Chantilly ?

SOMMAIRE

Nomination de Pap Ndiaye - SUD éducation écrit au ministre.....	1
Pap Ndiaye ministre, la fin du blanquérisme?....	4
C'est quoi, SUD éducation ?.....	8

Permanences tous les lundis

Local Solidaires 66

4 bis, avenue Marcelin Albert

66000 Perpignan

☎ 06.84.89.01.17 (P.O.)

☎ 06.36.06.45.66 (Aude)

✉ 66-11@sudeducation.org

✉ sud-education-solidaires-11@riseup.org

🌐 www.sudeducation66.org

📌 Sud éducation 66-11

"EN ROUTE POUR LE SUD"

Journal trimestriel

édité par Sud Education 66-11

4bis av. Marcelin Albert - 66000 Perpignan

et imprimé par Routage Catalan

58 avenue de Rivesaltes

66240 Saint-Estève

n° 74 - Juin - Juillet - Août 2022

ISSN 2427-5026

n° de CPPAP : 0923 S 06756

Dépôt légal : à parution

Directeur de publication : Benjamin Garcia

L'ÉQUIPE SYNDICALE :

- Karine Abauzit (déchargée)
- Roxane Harington (déchargée)
- Christopher Pereira (déchargé)
- Nicolas Pierre (déchargé)
- Marc Anglaret
- Michel Benkemoun
- Anne-Julie Borne
- Nina Castellarnau
- Raphaël Desalle
- Héléna Molin
- Anne Pagès
- Emmanuel Peroy
- Arthur Slimak



Notre organisation appelle les personnels à se mobiliser sans attendre pour obtenir satisfaction sur leurs revendications en ce début de mandat. En particulier, nous continuons à revendiquer l'abrogation des réformes mises en œuvre ces dernières années. M. Blanquer avait, dans les premiers mois de son mandat, adopté des décrets réduisant à très peu de choses les réformes menées par M. Peillon et Mme Vallaud-Belkacem, ce qui montre qu'une action rapide en la matière est possible.

Nous militerons également pour qu'une impulsion forte soit donnée à la lutte contre les discriminations croisées qui traversent l'école, comme l'ensemble de la société. La lutte contre les LGBTIphobies doit connaître une étape nouvelle, la circulaire du 29 septembre 2021 sur l'accueil des élèves trans ne répondant pas à tous les enjeux de ce sujet marqué par une actualité trop souvent tragique. La lutte contre les violences sexuelles et sexistes au travail doit également faire l'objet d'un volontarisme accru, tant la circulaire du 9 mars 2018 est insuffisamment appliquée sur le territoire. Par ailleurs, il est indispensable d'accorder une attention toute particulière aux discriminations racistes et antisémites, tant celles-ci, en dehors de modestes politiques de sensibilisation destinées aux élèves, sont absentes de l'action publique. Parmi les préoccupations qui traversent également la société, il faudra

enfin accorder une place importante aux revendications écologistes, et notamment la nécessaire transition écologique qui doit trouver se traduire concrètement et rapidement dans les écoles et les établissements scolaires.

À l'occasion de votre prise de fonction, nous sollicitons de votre part une audience. Plusieurs chantiers nous semblent devoir faire l'objet d'un traitement rapide : en effet, même s'ils ne recouvrent pas l'ensemble des revendications que nous sommes en mesure de porter, les quatre dossiers mentionnés relèvent de notre point de vue de situations d'urgence, tant la situation s'est détériorée au cours des dernières années.

1 L'arrêt de la répression à l'œuvre à l'encontre des personnels.

Le mandat de M. Blanquer a été marqué par un autoritarisme inédit. Notre organisation a eu à défendre, en différents endroits du territoire, des personnels visés par une répression hors norme suite à leur mobilisation contre la mise en œuvre des E3C. Ces dernières années, le ministre Blanquer n'a eu de cesse de menacer les personnels susceptibles "de ne pas respecter les valeurs républicaines", comme lors de son discours au CNAM à l'automne dernier. Aujourd'hui, les services déconcentrés utilisent de plus en plus les moyens permis par la loi de



transformation de la Fonction publique pour exercer une répression déguisée à travers les mutations d'office. C'est le cas actuellement à l'école Pasteur de Saint-Denis (93) et au collège Victor Hugo de Nantes (44). Nous attendons, en ce début de mandat, une décision forte de rupture avec la politique de M. Blanquer, à travers la consigne donnée au Directeur académique de Seine-Saint-Denis et au recteur de l'académie de Nantes d'annuler les arrêtés d'affectation et de réintégrer les personnels sur leur affectation d'origine.

2 La mise en œuvre de mesures immédiates de sortie de la précarité

Comme nous vous l'avons indiqué dans un courrier séparé, la loi promulguée le 2 mars 2022 concernant le harcèlement scolaire, prévoit, dans son article 10, la CDIisation des personnels AED après 6 ans de CDD. Or, le décret d'application de ce texte n'est toujours pas publié. Vous n'avez pour l'heure fait aucune communication sur ce sujet : nous vous demandons de vous prononcer rapidement sur cette question. L'enjeu est en effet de taille pour les AED qui arrivent au bout de leur 6e année de service. Les mesures à prendre concernant la sortie de la précarité pour les AED ne se réduisent pas à cette question et doivent concerner : une grille nationale de progression salariale ; une véritable formation initiale et continue ; un recrutement académique et non par les chef-fe-s d'établissement ;

au-delà, l'engagement de discussions concernant la création d'un emploi statutaire d'éducateur scolaire spécialisé. Enfin, le Conseil d'État a rendu le 12 avril 2022 sa décision dans la procédure engagée par SUD éducation il y a un peu plus d'un an en ordonnant au premier ministre l'attribution de l'indemnité REP/REP+ aux Assistant-e-s d'éducation : nous souhaitons avoir des éléments sur le calendrier et les modalités d'attribution de cette prime.

Par ailleurs, la situation des Accompagnant-e-s des élèves en situation de handicap fait actuellement l'objet d'une attention particulière de la part de notre organisation, qui soutient les mobilisations importantes qui ont lieu depuis le printemps 2021. Ce métier doit être reconnu à la hauteur des attentes qu'il suscite dans la société et de l'investissement des collègues dans l'école inclusive, ce qui passe par le fait d'engager des discussions dès à présent pour la création d'un nouveau statut de la Fonction publique. Pour cela, il faut prendre des mesures salariales leur permettant de sortir de la pauvreté dans laquelle ce métier, très majoritairement féminin, est plongé, de manière bien plus ambitieuse que la grille salariale nationale.

3 Une revalorisation salariale indispensable pour tous les personnels

Les annonces effectuées par M. Blanquer suite aux Grenelles de l'éducation n'ont satisfait ni les personnels ni notre organisation. Les 400 millions d'euros alloués sont très loin d'avoir comblé la baisse de rémunération induite par le gel du point d'indice en 2010. Ils ont été par ailleurs exclusivement attribués sous forme de primes et indemnités, alors que c'est bien d'une augmentation indiciaire qui est nécessaire, notamment pour le financement de la sécurité sociale. M. Macron a évoqué au cours de sa campagne une augmentation à venir des enseignant-e-s, sans que les personnels aient la certitude que l'augmentation de 10 % des salaires annoncée pour l'été 2023 ne sera liée à aucune contrepartie. SUD éducation, avec l'Union syndicale Solidaires Fonction publique à laquelle elle appartient, participera aux négociations salariales à venir à l'échelle de la Fonction publique. Mais nous souhaitons également que soient ouvertes dès à présent, au niveau ministériel, des discussions à ce sujet afin de porter nos revendications pour une

augmentation salariale pour tous les personnels, tendant vers la réduction des inégalités salariales, notamment de genre.

4 La préparation de la rentrée

Les deux dernières années ont été marquées par la crise sanitaire. Les apprentissages des élèves ont été très largement perturbés, ce qui a renforcé encore un peu plus les inégalités de départ face aux enseignements. Face à cela, il aurait fallu créer massivement des postes pour les rentrées 2020, 2021 et 2022. Il n'en a rien été : à la rentrée 2022 par exemple, il est prévu une augmentation de 24 000 élèves. Pourtant 470 postes d'enseignant-e-s sont supprimés afin de financer 300 postes de CPE, 50 postes d'assistant-e-s de service social et d'infirmier-e-s et 120 postes d'inspecteurs et inspectrices. S'ajoute à cette donnée des difficultés nouvelles : la difficulté inédite à pourvoir les postes ouverts, et les ajustements qui vont s'avérer

nécessaires avec l'annonce de la réintégration des mathématiques au tronc commun en lycée.

Face à cette situation, nous revendiquons des recrutements massifs en urgence. Comme des exemples passés le montrent, il s'agit d'une volonté politique. Il est en effet encore tout à fait possible par exemple de recruter les admis sur liste complémentaire de la session 2021, d'admettre les admissibles aux concours internes, de titulariser à temps plein les enseignant-e-s contractuel-les et de procéder à des concours exceptionnels comme cela a déjà été le cas à de nombreuses reprises, en accompagnant ces dispositifs de la formation nécessaire aux personnels.

Veillez croire, Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, en notre attachement au service public, gratuit, laïc et égalitaire de l'éducation. ■

Pap Ndiaye ministre, la fin du Blanquerisme? Entretien avec Grégory Chambat



Cet entretien a été mené par Marion Scolaire, enseignante dans le 93, et publié par le site Révolution Permanente le mardi 24 mai 2022. Nous retranscrivons ici la majeure partie de l'entretien. Pour information, Grégory Chambat est enseignant en collège et co-animateur de la revue Questions de classe(s), auteur de plusieurs ouvrages critiques sur l'école.

Le nouveau ministre de l'éducation vient d'être annoncé tournant la page de 5 ans de Blanquerisme. Comment comprends-tu ce choix du gouvernement Macron ?

[...] Assurément, la nomination de Pap Ndiaye constitue une surprise, mais finalement une surprise logique. Macron avait deux possibilités : nommer un nouveau ministre dans la lignée de Blanquer, tout aussi brutal [...] ou bien placer une personnalité moins clivante pour tourner la page Blanquer. La première option était politiquement assez suicidaire puisque la fin de règne de Blanquer a démontré que

nous étions arrivé-e-s au bout d'un cycle. Le choix de ce nouveau ministre est donc habile. Pap Ndiaye est l'un des initiateurs des Black Studies en France, il a dénoncé un racisme systémique et les violences policières. Mais, pourra-t-il mettre en cohérence ses déclarations d'hier et ses actes de ministre – par exemple en amnistiant les réprimé-e-s de l'Éducation nationale et en dégageant le DASEN du 93 responsable de la mutation d'office de nos camarades de l'école Pasteur ?

Si, idéologiquement, il apparaît comme progressiste, socialement c'est déjà moins évident. En témoigne la gestion de la Cité de l'Immigration sous la direction du nouveau locataire de la rue de Grenelle. L'entreprise de nettoyage Challancin s'y est distinguée par une politique d'exploitation digne d'un autre âge (précarité, cadences inhumaines, répression, etc.) dénoncée par le syndicat CNT-SO et la CGT. [...] Interpellé sur cette question, Pap Ndiaye a répondu à la CGT « ça ne nous regarde pas »... [...] Tout cela ne laisse donc rien présager de

bon...

Enfin, l'insistance du nouveau promu sur la méritocratie républicaine dont il aurait été bénéficiaire [...] interroge aussi sur le discours qui sera tenu dans les mois à venir.

Un autre élément est, me semble-t-il, à souligner, c'est la réaction outragée de l'extrême droite suite à l'annonce de cette nomination. Cela nous dit combien Blanquer avait su se faire apprécier de l'extrême droite mais également combien cette dernière est très sensible à la bataille culturelle au sein de l'éducation qu'elle pensait avoir emportée. [...]

Changement de ministre et changement de ton mais pas changement de programme, les chantiers qui s'annoncent continuent d'opérer un tournant d'une école publique libéralisée. Quel regard portes-tu là-dessus ?

[...] Macron entend faire de l'éducation une priorité de son nouveau quinquennat ! Son programme est à cet égard limpide : casse du statut des personnels enseignants avec quelques euros de primes en échange de nouvelles missions qui généraliseront la maltraitance institutionnelle et la souffrance au travail, renforcement de la hiérarchie, logique autoritaire et managériale, et surtout, renforcement du tri social avec l'instauration d'une sélection précoce (en 5e) et la disparition du collège unique. Sans mobilisation d'ampleur, il y a fort à parier que, d'ici cinq ans, l'école publique telle qu'on l'a connue aura disparu.

L'offensive de ces 5 dernières années a été double à la fois économique et idéologique. [...] Cette double offensive comment l'analyses-tu ?

Effectivement, c'est probablement ce mot d'idéologue qui caractérise le mieux Blanquer et ce en dépit du fait qu'il aime à se présenter comme un « pragmatique »... Avec lui, nous avons eu affaire à un libéralisme autoritaire - c'est-à-dire le néolibéralisme - telle qu'il a d'abord été expérimenté dans le Chili de Pinochet, puis en Angleterre et aux États-Unis, sous Thatcher et Reagan. Blanquer incarne cet héritage de la révolution conservatrice. Dans le champ de l'éducation, cela s'est traduit par une vision passéiste de l'école et de la pédagogie, habillée d'un vernis scientifique (avec

l'instrumentalisation des neurosciences) et une posture « républicaine » autoritaire au service de la traque des « islamogauchistes » et autres « wokistes ». Il faut rappeler cette déclaration de Marine Le Pen, en décembre 2017 : « L'engouement suscité autour de M. Blanquer, que l'on peut même qualifier de "phénomène Blanquer", constitue une victoire idéologique notable pour le Front National et une défaite cuisante des sociologues et des pédagogistes qui avaient pourtant méthodiquement pris possession de l'institution scolaire. »

La seule à tirer son épingle du jeu, c'est l'école privée qui a été particulièrement choyée (scolarisation obligatoire à 3 ans, aide à l'ouverture d'établissements dans les quartiers prioritaires, etc.). La question religieuse importe peu ici, ce qui est mis en avant c'est la dimension marchande et concurrentielle. Je pense par exemple au cas du réseau d'écoles Espérance banlieues, que Jean-Michel Blanquer a érigé, je cite, « en modèle de ce qu'il faudrait faire en termes de partenariat public-privé ». Ces écoles [...] sont perçues par beaucoup comme des terrains d'expérimentation [...] : une école à la fois low cost, nationaliste et réactionnaire, conçue comme un appareil idéologique de marché, au service de la mise au pas de la population, en particulier des classes dominées. [...]

Les médias accordent une place prédominante à ceux que tu appelles dans ton dernier livre les « Réac-publicains » [...] Ces discours qui infusent sont bien loin de la réalité du terrain : est-ce qu'ils permettent non sans succès de dessiner et d'appuyer leur projet d'une école publique libérale, autoritaire et réactionnaire ?

Puisque tu parles de médias, c'est effectivement une des pistes qui permet de comprendre l'engouement pour Blanquer qui en a été le chouchou, en particulier pour les plus à droite d'entre eux (Causeur, Valeurs actuelles, etc.) mais pas seulement. Depuis une quarantaine d'années, l'école est devenue le champ d'une bataille idéologique visant à l'hégémonie culturelle de la pensée réactionnaire. [...]

Sur la déconnexion avec le terrain, ce qu'il faut comprendre c'est que Blanquer, et les réacpublicains en général, ne s'adressent pas aux personnels – sauf

pour les insulter, bien sûr – mais aux familles, et même plus précisément aux grands-parents, qui ont souvent un rôle important dans l'éducation. C'est d'ailleurs chez les retraité·e·s que l'ex-ministre de l'éducation a conservé un socle de popularité. Pour mettre à bas l'école publique, il rassure en se présentant comme un conservateur, défenseur du bon sens, mais il sait aussi attiser la haine de l'autre et les divisions (sur l'islamo-gauchisme, le wokisme, mais également avec sa sortie sur l'allocation de rentrée qui servirait à acheter des écrans plats...). [...]

Les 5 dernières années sont également marquées par une répression aiguë des équipes engagées et combatives qui par ailleurs défendent pour beaucoup des pédagogies alternatives ou luttent contre la mise en place des réformes. [...]
Comment comprends-tu cette récente période ponctuée d'offensives et de répression ?

Là encore, c'est le cœur du projet réac-publicain : pour eux, l'ennemi ce n'est pas l'institution, déjà bien conservatrice et inégalitaire, mais celles et ceux – syndicalistes, pédagogues, historien·ne·s critiques, sociologues, etc. – qui, en son sein, entendent la critiquer et la transformer à travers leurs luttes et leurs pratiques pédagogiques. C'est bien le sens du fameux article 1 de la loi sur l'École de la confiance de Blanquer, qui veut museler toute parole critique. Dès lors, sont considéré·e·s comme subversives et subversifs toutes celles et tous ceux qui remettent en question l'institution et ses dysfonctionnements. Dès lors, est traquée, à l'Université, toute recherche qui interroge l'ordre établi et ses normes (de genre, de classe et de race). Dès lors, sont suspectes toutes les pratiques pédagogiques qui dévient du modèle défini et imposé d'en haut, tout comme doivent être écrasées les résistances au modèle managérial au sein de l'école publique.

Nos six camarades de Pasteur sont ainsi déplacé·e·s d'office (« dans l'intérêt du service »),

après avoir été victimes d'une campagne de l'extrême droite, pour avoir eu l'audace de travailler collectivement et de manière collégiale au sein de leur établissement ! Leurs noms ont rejoint la liste noire des collègues de Melle, du collège République, de Clermont, de Bordeaux, de Nantes, d'Hélène Careil, etc. Cette répression, qui distille la peur chez les collègues et qui s'ajoute à une maltraitance institutionnelle généralisée, est une dimension que les militant·e·s ont à prendre aujourd'hui en compte et qui pèse sur les mobilisations...

Ces 5 dernières années ont heureusement été marquées par des poches de résistances face au bac Blanquer, à la réforme des retraites à la « gilets-jaunisation » d'un secteur des profs mais aussi à la révolte contre l'institution et à

l'ouverture de la boîte de pandore du malaise dans l'éducation après le suicide de C. Renon. [...]
C'est aussi le réveil des plus précaires du secteur [AESH et AED] [...]. Est-ce que ces poches de résistance ne sont pas le signal qu'un combat d'ensemble du secteur est possible ? Est-ce du

déjà-vu historiquement autant de batailles du personnel de l'éducation sous un même ministre ?

La grève du 13 janvier dernier, imposée par la base, a été une belle surprise, mais sans lendemain. Pendant cinq ans, Blanquer est parvenu à mettre en œuvre sa politique de casse du service public d'éducation sans rencontrer de véritable résistance. [...] Il a dicté son agenda, détourné les regards des véritables enjeux à coups de polémiques et ne s'est fixé aucun tabou. Et nous n'avons, hélas, pu enrayer aucune de ses réformes...

Si l'on se place du point de vue du temps long, il faut remonter au ministère de Claude Allègre pour retrouver un tel niveau de mépris et de violence vis-à-vis des personnels. Mais il y avait alors eu un mouvement de fond pour s'opposer à sa politique, doublé d'une dynamique sociale (grève dans le 9-3, à Mantes, etc.). Les collègues sont aujourd'hui



anesthésié·e-s, résigné·e-s. La loi Rilhac, instaurant un statut de maître-directeur dans les écoles, bien qu'étant rejetée par 85 % de la profession (selon un sondage) n'a donné lieu à aucune mobilisation... J'ai peur que le corps enseignant ait perdu de sa capacité de résistance. Mais, en revanche, ce que tu dis sur les personnels de Vie scolaire (AED) et sur les AESH est vrai. Ils, et elles surtout, sont en pointe, s'organisent et mènent une bataille inédite, mais sans le soutien actif de la majorité des enseignant·e-s. Ils et elles confirment pourtant que la grève demeure le seul outil efficace : la fermeture des vies scolaires paralyse le fonctionnement des établissements et les différentes journées d'action des AESH ont réussi à leur donner une visibilité et à exposer au grand jour le scandale de leur exploitation...

Dans tes livres Pédagogie et Révolution et l'École des barricades, tu cherches à constituer un patrimoine d'une « autre » école, [...] à démontrer que des modèles alternatifs sont possibles. Est-ce que finalement ce n'est pas cette absence de perspective d'un projet d'école et d'une société réellement émancipatrice qui manque aujourd'hui [...] ?

Les textes que tu cites ont effectivement pour objectif de transmettre l'histoire des résistances dans et hors de l'institution et de montrer l'actualité des combats syndicaux et pédagogiques. Ils entendent participer à cette bataille culturelle pour dire qu'il ne s'agit pas de défendre l'école publique pour ce qu'elle est mais pour ce que nous voudrions qu'elle soit. Ils évoquent un certain nombre de moments (la Commune de Paris, [...] la révolution espagnole de 36, [...]) qui montrent que la révolution est indissociable des questions éducatives et pédagogiques. [...] Nos pratiques pédagogiques ne sont jamais neutres, ce sont des choix politiques qui s'inscrivent dans une histoire et dans un projet de société construit collectivement – et pas seulement entre enseignant·e-s.

[...] Si nous voulons contribuer à un véritable mouvement social autour de l'école, avec l'ensemble des acteurs et actrices du monde éducatif, dont les parents, les élèves, les étudiant·e-s, il ne faut pas en rester à une posture défensive de l'existant mais

tracer un chemin vers une école publique au service des dominé·e-s, une école de l'émancipation collective et sociale et non de « l'égalité des chances »... En 1936, Célestin et Élise Freinet appelaient à la constitution d'une « Front de l'enfance » avec l'ensemble des organisations syndicales ouvrières, des mouvements pédagogiques et des familles populaires. Il faudrait retrouver cette dynamique [...].

Toi comme les membres de Questions de classe(s), N'Autre école ou l'Icem êtes signataires d'une tribune pour un troisième tour social et pédagogique qui appelle les profs à ne compter que sur eux-mêmes et à s'organiser pour s'affronter à la suite du menu libéral qui va avoir cours sur fond de crise économique et qui ne se fera pas sans résistance des travailleurs. Quels sont pour toi les impératifs pour faire front dans la période à venir ?

[...] L'idée, c'est de reprendre la main, de sortir de la résignation et de porter l'espoir qu'une autre éducation dans une autre société est possible. Dans l'entre-deux tours, alors que l'issue du scrutin n'était pas connue, nous voulions rappeler que nous ne voulions ni de l'école en marche ni de l'école au pas et poser un diagnostic sur l'état de l'école publique aujourd'hui. Pour inverser les logiques à l'œuvre, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes. [...] Il est temps que le mouvement social se ressaisisse de la question pédagogique et renoue avec les fondements et les pratiques de l'éducation populaire. C'est une urgence face la menace fasciste mais aussi contre le programme néo-libéral qui est en train de façonner une école à sa botte [...].

Nous devons donc, collectivement, poser les bases d'un horizon émancipateur, aussi bien sur le terrain, dans nos classes et nos établissements scolaires, que dans l'espace public. Pour cela, nous devons multiplier les lieux de rencontre, d'échange et de résistance, refaire collectif autour de perspectives sociales et égalitaires ambitieuses, sachant que ce n'est que par le rapport de force que nous pourrions les faire émerger. ■

